



FRONT POUR L'ALTERNANCE ET LA CONCORDE AU TCHAD(FACT)

Unité-Travail-Justice

BUREAU FEDERAL FACT-EUROPE

Communiqué N° 002/SG/UE/18 Suites aux allégations inouïes de M. Taher Ali Nanaye

Comme vous le savez le FACT existe depuis exactement deux années, tout est fait pour construire brique par brique une rébellion disciplinée, dont les combattants sont formés à la fois sur l'aspect des combats, des règles et également aux responsabilités civiles.

Bien que nous soyons un groupe hétérogène par nos formations, expériences et voir par notre mode de pensée, néanmoins il ne peut y avoir qu'une seule ligne directrice et une voie dans l'accomplissement de nos objectifs et missions, par conséquent toute personne membre du FACT est soumise aux mêmes obligations sans aucune distinction, le camarade Président Mahdi Mahamat Ali est tenu de faire respecter ces règles.

Lorsque les décisions sont prises par l'équipe dans l'intérêt du mouvement, il ne peut y avoir des tergiversations dans leur exécution, sans cela nous serions un parti de clan et de tendance, ce qui serait invivable.

Qui puisse-t-il être et quel que soit son rang, si la personne commet un écart, les mêmes règles lui sont appliquées, il ne peut y avoir ni de passe-droit ni des privilèges comme cela est défini dans nos règlements intérieurs, que cela ne plaise ou pas à M. Taher Ali Nanaye.

Ce Monsieur étant suspendu de façon provisoire de ces fonctions depuis le mois de mars 2018 pour manquement et déloyauté n'a trouvé rien mieux que de propager des allégations sur la place publique pour exprimer ses mécontentements et de ne pas assumer les conséquences de ses propres errances; cette façon de faire n'est plus d'actualité vu la situation que traverse le pays, cela est irresponsable et inacceptable.

Par conséquent nous tenons à vous faire part que ces informations sont inexactes et non fondées, il est indigne de propager des allégations et mensonges de cette nature.

Il est temps que chacun assume ses responsabilités et regarde en face les résultats de ses actions, le temps de mesquinerie politicienne doit être révolu, surtout lorsqu'on se considère comme membre de la résistance.

Le bureau fédéral du FACT Europe se réunit en session extraordinaire ce lundi 09 juillet 2018 pour statuer du cas de Monsieur Taher Ali Nanaye.

Que les choses soient claires, personne et aucun obstacle ne nous détourneront de nôtres objectifs de libérer notre pays des jougs du régime de Mps, en agissant dans l'ordre et la discipline à tous les niveaux du FACT.

Vive le FACT, vive la république et vive le Tchad.

Fait à Rennes le 09 Juillet 2018
Le Secrétaire fédéral du bureau FACT-EUROPE
AHMAT BRAHIM

